

ASSEMBLÉE NATIONALE

VALORISER LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE - (N° 948)

AMENDEMENT

N ° CL27

présenté par

M. Rancoule, Mme Bordes, M. Baubry, Mme Blanc, Mme Diaz, M. Gery, M. Gillet, Mme Griseti,
M. Guitton, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Bryan Masson, Mme Roullaud, M. Schreck,
M. Taverne et M. Villedieu

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
